## B. Partage des données

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des évaluations générales de gestion pour mesurer l'impact de tels régimes sur les activités de pêche d'interception et sur les stocks qui contribuent à ces activités de pêche, aux fins de l'application efficace du Traité, les Parties estiment nécessaire de mettre sur pied un système de données d'évaluation et de gestion des stocks à l'échelle de la côte, y compris des données sur des prises, l'effort de pêche, les échappées et l'étiquetage au moyen de fils métalliques codés qui fourniront une information de gestion sûre et opportune, et elles considèrent également nécessaire d'établir des modèles analytiques ainsi que des méthodes normalisées pour surveiller l'effort de pêche. Les Parties conviennent de maintenir un programme de recapture et d'étiquetage au moyen de fils métalliques codés de manière à fournir des données fiables sur le plan statistique aux fins des évaluations des stocks et des activités de pêche. Les Parties conviennent de créer avant le 1<sup>er</sup> avril 1985 un groupe de travail pour passer en revue le programme et faire des recommandations à la Commission avant le 1<sup>er</sup> avril 1987.

## En conséquence, les Parties conviennent

- a) de développer la capacité d'utiliser les données obtenues durant la saison en cours sur l'étiquetage au moyen de fils métalliques codés, la pêche, les échappées pour le frai et la composition par âge, aux fins du processus de gestion pré-saison pour la saison suivante;
- b) de continuer en 1985 et 1986 le programme de recherches entrepris en 1982 dans le nord de la Colombie-Britannique et le sud-est de l'Alaska en vue de parvenir à des estimations convenues quant aux taux d'interception du saumon dans la région;
- c) de poursuivre les efforts en vue d'établir des modèles analytiques qui prévoient l'importance des stocks et analysent les données relatives à la récupération et aux échappées de façon à obtenir des prévisions plus justes quant à la productivité des stocks, ainsi qu'à contrôler et à prévoir les besoins de gestion;
- d) d'améliorer l'évaluation des échappées grâce à un meilleur contrôle (liste des principaux cours d'eau de la zone, normalisation des méthodes, etc.) et par la récupération des étiquettes métalliques codées dans les échappées;
- e) d'instituer et de maintenir des programmes d'étiquetage au moyen de fils métalliques codés pour les stocks clés ou groupes-témoins afin de mesurer les taux d'exploitation et de mieux définir la distribution dans le temps et selon les zones pour pouvoir élaborer des options de gestion;
- f) d'obtenir des estimations à l'échelle de la côte relativement aux prises accidentelles non rapportées de saumons juvéniles;
- g) d'évaluer et de développer des techniques alternatives d'identification des stocks comme l'électrophorèse, la scalimétrie, etc., de façon à identifier les stocks qui ne sont pas représentés par les groupes étiquetés à l'aide de fils métalliques codés;
- h) d'explorer la faisabilité d'une gestion en saison;
- i) de revoir chaque année les méthodes et procédures pour déterminer le rendement des mesures appliquées et maintenir des techniques de pointe concernant la gestion des activités de pêche.